

# OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut recrute dans le cadre du

## Master en Ingénierie et Action Sociales Louvain-la-Neuve | Namur

pour le Département de l'Éducation et du Social à Louvain-la-Neuve (Cardijn) et la Haute Ecole de  
Namur Liège Luxembourg, département social de Namur

### Un/e Formateur.trice (H/F/X) pour l'activité d'apprentissage : Cadre législatif et réglementaire du non-marchand (Master 1 – 2<sup>e</sup> quadrimestre)

Appel **interne** et **externe** à candidatures

#### 1. Descriptions du cahier des charges de l'activité

L'objectif principal de ce cours est de donner un aperçu global du cadre législatif et réglementaire qui s'applique aux structures du secteur non marchand : les sources et principes généraux du droit, la définition juridique de la notion de « secteur non marchand », le cadre législatif et réglementaire des structures du secteur non marchand que sont les ASBL et les coopératives, la gouvernance, les aspects fiscaux et de droit économique, les marchés publics, le RGPD, les agréments et subventions, les ASBL dites « publiques », la question de la responsabilité civile en ASBL/coopérative, et le volontariat.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par une évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de

- Définir, situer et comprendre les principes, logiques et dispositifs PRINCIPAUX d'organisation et de financement du secteur non marchand, privé et public
- Repérer, choisir et mettre en application l'outillage de base et les réflexes professionnels utiles, lui permettant de mettre en place des dispositifs de gestion ou d'approfondir les matières qui le lui permettront.
- Situer ces dispositifs d'organisation et de financement dans le métier de responsable d'institution.

#### Acquis d'apprentissage développés de manière spécifique

A l'issue de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- Repérer et expliciter les logiques des principaux cadres réglementaires s'appliquant au secteur à profit social et cerner au regard de ces cadres les enjeux liés à la gouvernance.
- Choisir et pouvoir mettre en application les principes des dispositifs de gestion juridique et

administrative et des mécanismes de gouvernance adaptés aux contextes, besoins et ressources disponibles.

- Disposer de clefs et outils pour approfondir certaines législations ou réglementations
- Situer ses choix dans une logique professionnelle argumentée.

### **Contenu proposé**

- Introduction (succincte) au droit : définition de ce qu'est une norme, la hiérarchie des normes, différentes définitions sous l'angle juridique : « non marchand / marchand », « privé / public », ...
- Cadre réglementaire ASBL : raison d'être, définition, instances, fonctionnement, etc
- Cadre réglementaire des coopératives et de l'agrément « entreprises sociales » : raison d'être, définition, instances, fonctionnement, etc.
- Aspects de gouvernance : définition, comment situer les règles de gouvernance par rapport aux règles légales, les parties prenantes au sein de la structure, recommandations pour la gouvernance pour les structures à profit social, modèle de statuts, etc.
- L'environnement des structures non marchandes : aspects de droit économique (concurrence, faillites, pratiques du marché, protection du consommateur), aspects de droit fiscal (Impôt et TVA), droit administratif (marchés publics), protection des données à caractère personnel (RGPD), agréments et subsides, les personnes morales de droit publiques (intercommunales, les ASBL communales, etc.)
- Régimes de responsabilité au sein de la structure : la responsabilité civile, responsabilité contractuelle et extra contractuelle, la responsabilité des mandataires de la structure, la responsabilité des travailleurs, ... etc.
- Les différents « statuts » des personnes au sein des structures : salariés et indépendants (en survol), et le régime du volontariat.

## **2. Profil recherché**

- Master en sciences juridiques, Humaines ou de Gestion
- Expertise probante et actuelle de 5ans minimum dans la matière à enseigner
- Expérience dans la formation pour adultes
- Atout : avoir ou avoir eu une expérience de gestion d'organisation dans le secteur non-marchand

## **3. Cadre pédagogique proposé :**

Les méthodes pédagogiques actives et l'interdisciplinarité sont une priorité dans le processus de formation :

- Travail des formateur-trices en équipe et/ou en co-titulariat sous l'impulsion des référents programme.
- Collaborations entre les formateurs-trices s'appuyant sur la mise en œuvre du référentiel de compétences du MIAS
- Mise au point de modalités d'évaluation en concertation avec les référents programme.

## **4. Contrat**

**Charge et régime de travail :**

- temps partiel : cette activité représente 32 heures présentiel/étudiants -
- Cette activité représente 32 heures présentiel/étudiants.
- Cette charge de travail de 32 MA (Maître Assistant) représente une proportion de 32/480 MA, soit 6,6% d'une charge temps plein (480 MA/année représentant une charge temps plein).

Sont par ailleurs considérées comme des activités liées à la charge d'enseignement : les préparations de cours, les évaluations, les jurys et délibérations et la participation aux réunions pédagogiques.

**Lieu et horaire des prestations :**

- Pour 2026-2027 : HELHa, site de Cardijn, 10 rue de l'Hocaille, à Louvain-la-Neuve.
- Si renouvellement du contrat en 2027-28 : HENALLUX, département social, 10 rue de l'Arsenal, à Namur.
- Les cours du MIAS sont organisés les jeudis à partir de 16h et les vendredis de 9h à 18h de fin février à fin mai.
- **Fonction** : maître-assistant
- **Echelle barémique** : 501 ou 502 (si CAPAES)
- **Type de contrat** :
  - Contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable ou sous statut vacataire.
  - Prise en compte d'une ancienneté de 8 ans maximum pour le personnel contractuel.
- **Date d'entrée en fonction** : Cours donné entre février et juin 2027, évaluations en juin et en août 2027. Dates et horaires à préciser.

Pour les candidats, membres du personnel de la HELHa OU de la HENALLUX :

Le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

**5. Dépôts des candidatures**

Toute candidature sera composée :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae,
- d'une copie du diplôme requis.

Ces documents sont à adresser à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à [recrutement@helha.be](mailto:recrutement@helha.be) avec pour objet du mail : **26-055 MIAS Formateur/trice**

**Une analyse conjointe des candidatures éligibles sera réalisée par les deux institutions partenaires.**

**Date limite d'introduction des candidatures** : mardi 14/4/26 inclus.

**6. Procédure de sélection**

- Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.
- Les candidat.e.s retenu.e.s seront invité.e.s à un entretien de sélection en présentiel le vendredi 15 mai 2026 à Namur.

Pour plus d'informations sur le Master : <http://www.mias-lln-namur.be/>